

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE ST JEAN ROURE**

L'an deux mille treize, le dix Août, le Conseil Municipal de la commune de ST JEAN ROURE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr CHANTRE Michel, Maire.

**PRESENTS** : MRS Michel CHANTRE, Gérard SANIEL, Michel MOUNIER, Alain TEYSSIER, André GAFA, Ludovic CLARET et MMES CHABANAL Giliane, BOS Danielle, NEBOIT Yvette et LADREYT Denise.

**ABSENT** : Mr Franck QUINCY

COPIE POUR  
INFORMATION

**OBJET : Location marabout.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal de l'acquisition par la commune d'un marabout. Il propose de le louer aux Associations et aux particuliers résidant sur la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

**AUTORISE** Mr le Maire à louer le marabout,

**PRECISE** que les locations se feront par ordre chronologique,

**FIXE** à 150 € le montant de la caution, pour les Associations et les particuliers,

**FIXE** les tarifs suivants :

-Location aux particuliers : \* WE (vendredi soir au lundi 8 h 30) : 30 €  
\* une soirée, ou demi-journée : 15 €

-Associations de la commune : gratuit

**PRECISE** que s'il n'y a pas de location à une Association un WE, la location à un particulier, correspondra obligatoirement à l'ensemble du WE soit 30 €.

Ainsi fait les jours mois et an susdits.

Le Maire,  
CHANTRE Michel

Nombre de conseillers :  
en exercice : 11  
présents : 10  
absents : 01

